
Adresse de la société populaire de Noireau, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Noireau, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 157;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17632_t1_0157_0000_4

Fichier pdf généré le 07/10/2019

et dont les liens seront indissolubles, l'innocence et le malheur seront protégés, la vertu récompensée. Cette heureuse harmonie rendra nos bras encore plus invincibles. Qu'ils cessent, ces agents du despotisme, à prétendre nous lasser, les défenseurs de la patrie se présenteront en foule quand ils seront assurés d'une reconnaissance nationale qui les suivra dans le tombeau et qui s'étendra sur tous leurs parents. Une nation généreuse qui est à même de secourir l'indigence ne scauroit faire un plus noble employ de ses libéralités que de les exercer envers les pères et mères, veuves et enfants de nos frères d'armes morts au service de la patrie, lorsque leurs facultés sont indigentes, insuffisantes pour leur besoin. Pénétrés de cette vérité nous avons résolu de faire envers ceux-cy le sacrifice de trente deux quintaux quarante six livres de viande dont le rachat nous a été accordé. Nous oublions que nous en avons été privés dans un temps où nos subsistances ne pouvoient nous parvenir, tous les passages étant obstrués par les neiges et tandis que nous étions obligés de bivouaquer sur les montagnes les plus élevées. Nous espérons que ce léger sacrifice vous sera agréable.

Comptez, dignes représentants, sur notre soumission et notre parfait dévouement.

Salut, union et fraternité.

Suivent sept signatures.

4

La société populaire de Noireau [ci-devant Condé-sur-Noireau, Calvados] remercie la Convention nationale d'avoir substitué le règne de la justice à celui de la terreur, et elle l'invite à tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement révolutionnaire.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

[La société populaire de Noireau à la Convention nationale, du 10 vendémiaire an III] (8)

Représentans du peuple;

Et nous aussi c'est à la Convention nationale que nous voulons nous rallier. Ceux qui ont si vivement applaudi au supplice de Robespierre et de ses complices, n'ont pu apprendre qu'avec indignation l'attentat commis sur un de vos collègues. Vous saurez garantir la représentation nationale des atteintes qu'on veut sans cesse lui porter, et la liberté triomphera de tous ses ennemis. Que de coeurs vous lui avez restitués en substituant le règne de la justice à celui de la terreur qui n'atteignoit pas moins les innocens que les coupables ! Des continuateurs de Robespierre sonnent l'allarme, et

crient que la liberté est perdue, parceque leur règne finit avec celui de la tyrannie; ils envient au peuple jusqu'au plaisir de goûter les délices de sa nouvelle situation; ils veulent donc à quelque prix que ce soit lui faire haïr cette liberté pour laquelle il a fait tant de sacrifices? Mais, représentans du peuple, vous la ferez aimer en dépit d'eux; et vous couronnerez votre ouvrage en tenant d'une main ferme les rênes du gouvernement révolutionnaire. Salut, fraternité et dévouement.

Les membres du comité de correspondance,
GOURJON, président,
SELLARTIN, BOUTRY.

5

La société républicaine de Gap [Hautes-Alpes] se plaint d'avoir été calomniée; elle sollicite un examen sévère de sa conduite; elle abhorre les traîtres, les conspirateurs et les dominateurs, et veut le règne de la justice et de la probité. Elle invite la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à l'affermissement de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au représentant du peuple Gauthier (9).

6

L'agent national du district de Colmar [Haut-Rhin] annonce à la Convention nationale que les citoyens de ce district ont fabriqué, depuis le mois de pluviôse jusqu'au premier vendémiaire, 46 223 livres de salpêtre (10).

7

Celui du district de Meaux [Seine-et-Marne] écrit que, depuis le 6 germinal jusqu'à cette époque, il s'en est aussi fabriqué dans son arrondissement 33 301 livres (11).

8

Les citoyens de la section de l'Égalité de la commune de Besançon [Doubs] témoignent leur satisfaction de ce que le sol

(7) P.-V., XLVII, 175. *J. Fr.*, n° 750.

(8) C 322, pl. 1354, p. 1.

(9) P.-V., XLVII, 175.

(10) P.-V., XLVII, 175. *Bull.*, 1^{er} brum. (suppl.).

(11) P.-V., XLVII, 175. *Bull.*, 1^{er} brum. (suppl.).